



Municipalité de Saint-Côme

1673, 55^e rue, Saint-Côme
(Québec) J0K 2B0

www.stcomelanaudiere.ca

Tél. : 450 883-2726

Téléc. : 450 883-6431

AVIS PUBLIC

Dérogation mineure

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A19.1), un avis public est par la présente donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 10 septembre 2024, il sera statué sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 6 371 855 du cadastre du Québec.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE : La dérogation mineure est demandée afin que soit autorisée, à même le lot 6 371 855, la création d'un nouveau lot visant le prolongement de la rue du Lac-à-l'Ours et qui ne soit pas entièrement dans le prolongement de l'axe du lot actuellement assigné à cette rue, alors que l'article 47 du *Règlement de lotissement 207-1990* prévoit que « [d]eux rues de direction opposée perpendiculaires à une troisième sont interdites, à moins que leurs axes ne soient dans le prolongement l'un de l'autre ou qu'ils soient déportés d'un minimum de vingt-trois (23) mètres. »

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de l'assemblée ordinaire du 10 septembre 2024.

Donné à Saint-Côme, ce 26^e jour d'août deux mille vingt-quatre.

Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en intégrant une copie sur le site Internet de la Municipalité <http://www.stcomelanaudiere.ca>, le 26^e jour d'août DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26 août 2024



Marie-Claude Couture
Directrice générale et greffière-trésorière